

N° DEL/2025-078

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières



Séance du 23 juin 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin, à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 17 juin 2025

PRESENTS (34)

Délégués titulaires (32) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BARDOT Claude, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. MENUET Jean-François, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, Mme RIVET Murielle, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, Mme VITRAC Maryse, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (2) : M. MAGIMEL Alain, M. DELACOURT Alain.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme BOUILLON Ludivine, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, Mme PAREL Audrey, M. POP Ion Octavian, M. ROSSIGNOL Philippe.

Pouvoirs (5) :

Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. VILLA Olivier,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis.

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas.

OBJET : Raccordement du site des Combes – Espace de cotravail - au réseau de chaleur d'Egletons – Demande de DSIL - CRTE

M. le Président informe le Conseil que le système de chauffage du site des Combes à Egletons, qui accueillera l'espace de cotravail, fonctionne actuellement au gaz de ville.

Il propose de raccorder le bâtiment au réseau de chaleur d'Egletons, les travaux s'élevant à 75 106,00 € HT, et de solliciter une subvention au titre de la DSIL - CRTE, à hauteur de 38 945 €.

Le plan de financement est donc le suivant :

- Etat (DSIL-CRTE) : 38 945 €
- Communauté de Communes : 36 161 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 35 voix pour et 4 voix contre :

- **Valide** l'opération présentée ci-dessus,
- **Arrête** le plan de financement tel que défini ci-dessus,
- **Autorise** M. le Président à solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DSIL - CRTE,
- **Autorise** M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

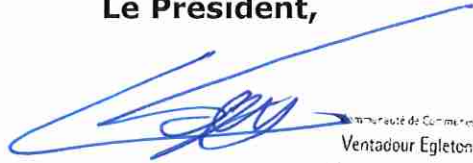
POUR : 35

CONTRE : 4

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 24 juin 2025**

Le Président,


Communauté de Communes
Ventadour Egletons Morédières

Charles FERRÉ



Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26